



L'objectif du protocole POPAmphibien spécifique « *Anomaloglossus blanci* » est de suivre les tendances des populations de cette espèce au cours du temps, en Guyane.



### UNITÉ DE SUIVI

Transects



### TEMPORALITÉ DE SUIVI

3 passages annuels

Tous les ans



### MÉTHODE DE SUIVI

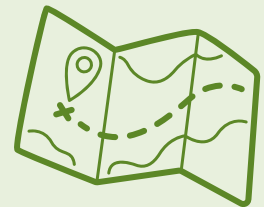
Détection à vue

## LE PROTOCOLE EN BREF

01

### Identifier un transect de 200 m

Sélectionner un transect (linéaire de crique) où l'espèce est présente.



### Réaliser 3 passages par an sur le transect

Réaliser les passages pendant la saison sèche (septembre à novembre) et noter les effectifs observés.

02

03

### Saisir les données

Les données récoltées dans le cadre du protocole doivent être saisies dans la plateforme GeoNature dédiée.



# POPAMPHIBIEN SPÉCIFIQUE

## ***ANOMALOGLOSSUS BLANCI***

---

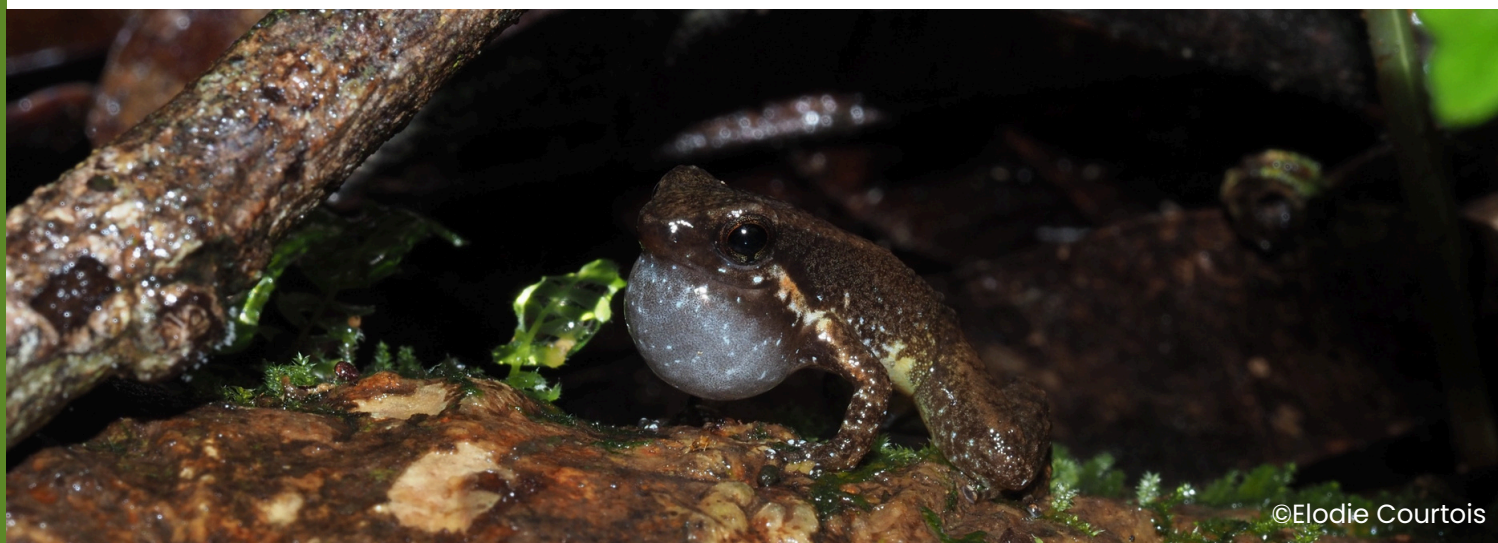
### CONTEXTE

Ce protocole a été élaboré par la Société herpétologique de France (SHF), l'Association Trésor et l'entreprise ENIA.

Depuis 2023, la SHF et ses partenaires locaux coordonnent le programme de surveillance de l'herpétofaune en Guyane et aux Antilles, en assurant à la fois le déploiement des protocoles de suivi à l'échelle nationale, la centralisation des données et le suivi des analyses, ainsi que l'animation du programme.

### ESPÈCE CIBLE :

Anomaloglosse de Blanc (*Anomaloglossus blanci*)



©Elodie Courtois

Citation : Courtois E, Villette B, Decalf G, Hurabielle A. & Trochet A. 2026 – Protocole de suivi des populations de *Anomaloglossus blanci* en Guyane, « POPAmphibien Spécifique *Anomaloglossus blanci* ». Société herpétologique de France – version v1.1 2026.

## ÉCHELLE D'ÉTUDE

Ce suivi est à implémenter dans le quart nord-est de la Guyane, aire de distribution de l'espèce. Avant toute mise en œuvre d'un suivi "POPAmphibien Spécifique *Anomaloglossus blanci*", **veuillez contacter Elodie Courtois** ([courtoiselodie@gmail.com](mailto:courtoiselodie@gmail.com)) en charge des analyses.

## DIFFUSION DES DONNÉES

En plus de la transmission annuelle à la SHF pour analyse, l'ensemble des données issues du protocole POPAmphibien spécifique *Anomaloglossus blanci* est transmis chaque année au SINP régional (export des données par la personne en charge de l'instance GeoNature du Parc amazonien de Guyane, gestionnaire des données pour ces suivis).



©Elodie Courtois



# Mise en oeuvre du **PROTOCOLE**

## **01** DÉLIMITER UN TRANSECT

Un « **transect** » est défini comme étant un **linéaire de crique** d'environ **200 m**. Ce transect doit être découpé en **10 sous-transects** de 20 m, matérialisés de manière pérenne sur le terrain (rubalises, plaquettes). L'emplacement des transects est fixé définitivement pour les futurs suivis. Le transect devra être prospecté plusieurs fois par an lors de 3 « passages » (voir ci-après).



### COMMENT NOMMER LES TRANSECTS ?

Les noms donnés aux transects et sous-transects sont définitivement fixés pour toute la durée du suivi. Tout changement de nom (ajout d'un espace, d'un « \_ », d'un tiret, etc.) entraîne des complexités dans l'analyse. Nous vous demandons d'être extrêmement rigoureux sur ce point. Depuis 2025 pour les nouveaux suivis, la nomenclature des noms de transects et sous-transects est obligatoirement imposée comme suit :

- Nom du transect : « trX » où « X » est le nom de la crique suivi du nom de la zone géographique (par exemple « trCriqueBlanci\_Trésor ») ;
- Nom du sous-transect : numéro du sous-transect, de 1 à 10 (par exemple « 1 »).

linéaire de crique =  
transect de 200 m

sous-transect  
de 20 m



©Elodie Courtois



## 02 RÉALISER LES PROSPECTIONS



### Méthode de détection

La méthode de détection dans le cadre de ce protocole est la détection à vue.

### Effort de recherche

La recherche la plus exhaustive possible de tous les individus sur les transects/sous-transects doit être réalisée par 2 personnes formées à la détection et à la reconnaissance de l'espèce en fouillant attentivement la crique et ses abords immédiats.



**Attention aux confusions avec *Anomaloglossus baeobatrachus*, *Adenomera andreae* ou des juvéniles de *Leptodactylus petersii*.**

### Suivre les transects lors de "passages"

La détection des amphibiens peut être très imparfaite. Lors d'un passage, il est fréquent de rater l'observation d'une espèce. Le but du protocole est de minimiser les « ratés », traduits par des faux 0 dans les données (pas d'individu observé alors qu'il était bien présent). Pour cela, deux critères sont obligatoires : réaliser les passages au moment où les individus sont les plus visibles (conditions météorologiques favorables) ; répéter les passages afin de maximiser les chances d'observations sur le transect et alentours, les individus n'étant pas toujours à portée de vue même s'ils sont présents sur le transect.

**Trois passages** doivent être réalisés chaque année entre septembre et novembre, selon un intervalle d'une demi-journée à trois jours maximum entre deux passages. Les dates de passages ne sont pas fixes et sont à définir en fonction des conditions météorologiques locales.

*Exemples de périodes de réalisation des 3 passages :*

JAN FÉV MAR AVR MAI JUI JUIL AOÛ SEP OCT NOV DÉC

P1-P2-P3

P1-P2-P3

P1-P2-P3

## Déroulé des passages

1

**PARCOURIR LE SOUS-TRANSECT À VITESSE CONSTANTE EN ENVIRON 10 À 20 MIN ET NOTER LE NOMBRE D'INDIVIDUS OBSERVÉS À VUE SUR CE LINÉAIRE.**

Si possible, prendre une photo de chacun des 2 flancs de chaque individu sans le manipuler, pour alimenter une base photo d'individus. Afin de distinguer les individus et mettre en correspondance les photos, numéroter chaque individu pour chaque sous-transect. Par exemple, pour 3 individus observés sur le sous-transect, indiquer "I1", "I2" et "I3".

Si aucun individu n'est observé, indiquer également la non-observation de l'espèce cible sur le sous-transect et le passage en cours.

2

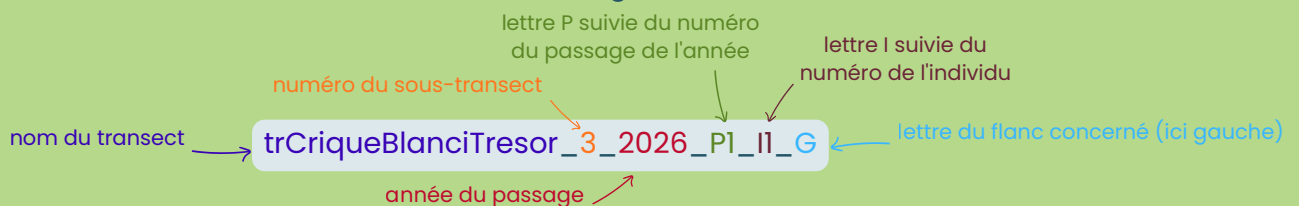
**PASSER AUX SOUS-TRANSECTS SUIVANTS EN APPLIQUANT LE MÊME PROTOCOLE.**



### COMMENT NOMMER LES PHOTOGRAPHIES ?

Les photographies seront à transmettre directement à Élodie Courtois ([courtoiselodie@gmail.com](mailto:courtoiselodie@gmail.com)) en respectant la nomenclature suivante :

Transect\_SousTransect\_Année\_Passage\_Individu\_Flanc



## Fréquence du suivi

Les transects sélectionnés sont à prospecter tous les ans, sur un minimum de 3 années (= 3 périodes de suivi). Si un suivi est engagé l'année N, il doit *a minima* être reconduit l'année N+1 puis l'année N+2. Cependant, si les années de suivi ne sont pas contiguës, les analyses peuvent quand même être réalisées. Par ailleurs, il est recommandé de reprendre les suivis sur des transects où les prospections se seraient arrêtées, même plusieurs années après.

Exemples de périodicités des suivis et conséquences en termes d'analyses des données :

Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5	Pertinence du suivi
Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6	
						6 périodes de suivi contiguës : les données peuvent être analysées
						3 périodes de suivi discontiguës : les données peuvent être analysées
						1 seule période de suivi : insuffisant pour que les données soient analysées
						2 périodes de suivi : insuffisant pour que les données soient analysées



©Elodie Courtois


## 03 SAISIR LES DONNÉES



Les participants sont invités à saisir leurs données dans le **module POPAmphibien spécifique *Anomaloglossus blanci* dédié de GeoNature**. Les données ne doivent pas être transmises via une autre plateforme afin d'éviter tout risque de doublons.

Le **Parc amazonien de Guyane** s'engage à faire remonter les données protocolées au SINP chaque année. Il transmet aussi les données à la SHF pour analyse, chaque année.

La SHF invite donc à saisir les données POPAmphibien Spécifique *Anomaloglossus blanci* sur l'outil suivant :

Territoire	Contacts pour la saisie	Plateforme de saisie recommandées pour les données POPAmphibien Spécifique <i>Anomaloglossus blanci</i>
Guyane	 Audrey Thonnel <a href="mailto:en-athonnel@guyane-parcnational.fr">en-athonnel@guyane-parcnational.fr</a>	<a href="#">GeoNature du Parc amazonien de Guyane</a>

# POPAMPHIBIEN SPÉCIFIQUE

merci!

## ANOMALOGLOSSUS BLANCI

La SHF tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes et des structures permettant la mise en œuvre du programme à l'échelle nationale, en particulier les partenaires locaux guyanais pour leur implication dans la coordination territoriale du programme.

### FINANCEMENTS

Office français de la biodiversité (OFB), Unité d'appui et de recherche « Patrimoine Naturel » (PatriNat), Direction générale des territoires et de la mer (DGTM) Guyane



### CONTACTS



#### COORDINATION NATIONALE

Audrey Trochet  
Responsable scientifique  
*Société herpétologique de France*  
Contact : [audrey.trochet@lashf.org](mailto:audrey.trochet@lashf.org)



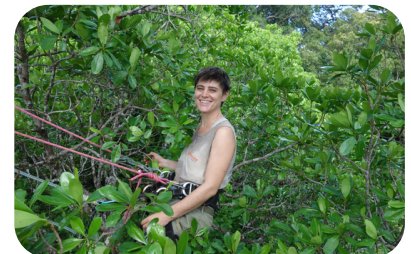
#### GESTION DES ACCÈS

Audrey Thonnell  
Administratrice de données naturalistes  
Parc amazonien de Guyane  
Contact : [en-athonnell@guyane-parcnational.fr](mailto:en-athonnell@guyane-parcnational.fr)



#### COORDINATION GUYANAISE ET ANALYSE DES DONNÉES

Elodie Courtois  
Biostatisticienne  
*ENIA*  
Contact : [courtoiselodie@gmail.com](mailto:courtoiselodie@gmail.com)



#### PRÉ-TRAITEMENT DES DONNÉES

Adèle Hurabielle  
Géomaticienne  
*Société herpétologique de France*  
Contact : [geomaticien@lashf.org](mailto:geomaticien@lashf.org)

